

# EVEIL ET JEUX DE L'ENFANT DE 0 À 12 MOIS



# SOMMAIRE

- 3 VOTRE RÔLE
- 4 DÈS LA NAISSANCE
- 5 VERS 2-3 MOIS
- 6 VERS 3-4 MOIS
- 7 VERS 5-6 MOIS
- 8 VERS 6-9 MOIS
- 9 VERS 9-12 MOIS
- 10 RECOMMANDATIONS



*Dès la naissance, l'enfant a besoin de jeux pour découvrir le monde, grandir et se sociabiliser.*

*« jouer ensemble » = plaisir partagé*

*« laisser jouer » = liberté*

*« donner à jouer » = l'adulte choisit les jeux*

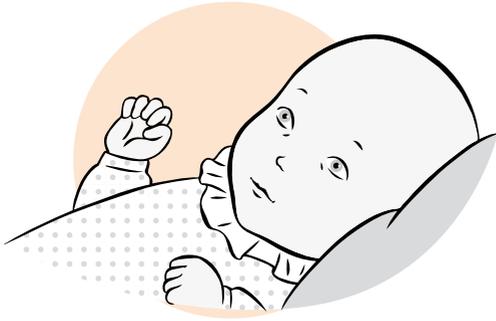
*« faire jouer » = l'adulte fixe les règles*

## VOTRE RÔLE

- Laisser l'enfant découvrir à son rythme car chacun a un développement qui lui est propre.
- Mettre à disposition 2 à 3 jouets.
- Varier les jouets proposés.
- Laisser l'enfant choisir son jeu tout en assurant sa sécurité (jeux adaptés à l'âge de l'enfant, bon état du jouet et normes de sécurité). Les jouets doivent correspondre aux normes **CE**.
- Jouer avec lui.
- Ne pas interrompre l'enfant absorbé dans son jeu.

## DÈS LA NAISSANCE

*Le nouveau-né fixe du regard soit un point lumineux soit un visage mais la vision est floue.*



*Le nouveau-né a besoin qu'on lui parle de façon douce et sécurisante.*

L'hypotonie prédomine à la tête et au tronc

Nouveau-né tiré en position assise



*La tête retombe en arrière.*

Nouveau-né tenu en position assise



*Le dos : cyphose globale, absence de tonus musculaire. La tête retombe en avant.*

### Développement

- Le nouveau-né voit parfaitement à 25-30 cm. Au-delà, sa vision est floue.
- Il entend les voix et reconnaît celles de ses proches.
- Il est attiré par les couleurs vives, contrastées et la lumière.
- Il ne tient pas sa tête.
- Il est sensible aux caresses et à la façon d'être porté.

### Activités

- Mobiles de couleurs vives
- Musiques douces
- Maternage :
  - câlins
  - bercements
  - portages

## VERS 2 - 3 MOIS



*« Préhension au contact »  
c'est une préhension  
involontaire au contact  
d'un objet placé dans sa main.*

### **Développement**

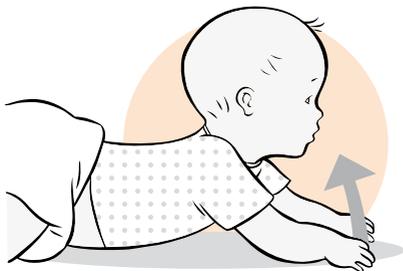
- Il tourne la tête pour suivre un objet.
- Il tient un objet placé dans sa main.
- Il commence à gazouiller et à jouer avec ses mains.

### **Activités**

- Jeux de voix
- Jeux de main
- Berceuses, musiques douces
- Hochets, anneaux de couleurs et textures diverses, balles, cubes en tissu

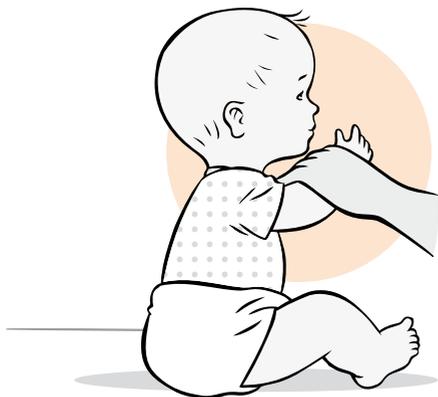
*On peut commencer à l'installer sur un tapis d'éveil assorti d'un portique.*

## VERS 3 - 4 MOIS



*A plat ventre redressement de la tête de 45 à 90° : s'appuie sur les avant-bras.*

*Créer autour de lui un univers reposant avec des stimulations ponctuelles et différentes.*



*Tenu assis : tête droite, dos et nuque fermes mais la région lombaire reste faible.*

### Développement

- Le nourrisson commence à attraper les objets.
- Il tient sa tête et peut prendre appui sur ses avant-bras.

### Activités

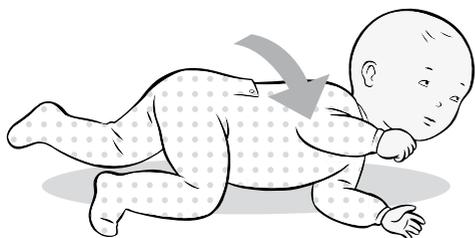
- Jeux au sol
  - tapis d'éveil coloré,
  - carrés de tissus de couleurs vives
  - anneaux
  - clefs
  - ballons d'activités
- Comptines à gestes, chansons douces



## VERS 5-6 MOIS



*A plat dos : l'enfant aime jouer avec ses pieds.*



*Le contrôle de ses muscles abdominaux lui permet de rouler du dos sur le côté.*



*A plat ventre : l'enfant peut facilement faire usage de ses mains pour jouer.*

### Développement

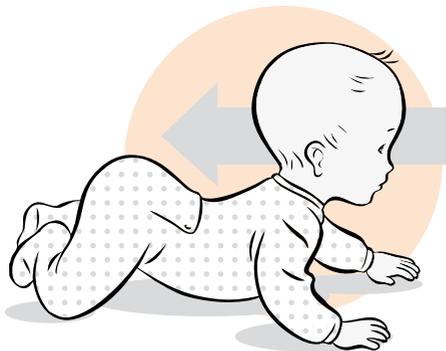
- Le bébé joue avec ses pieds.
- Il roule du dos sur le côté.
- Il prend volontairement les objets.

*Etre attentif au comportement du bébé et savoir repérer les signes de fatigue.*

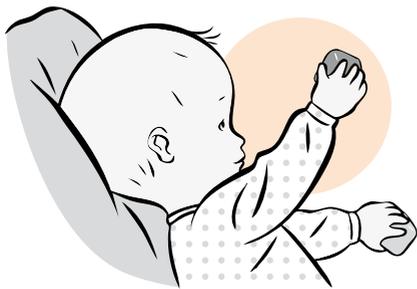
### Activités

- Gros ballons, balles en tissu ou souples
- Comptines, marionnettes, musiques variées
- Tableaux d'éveil
- Jouets à secouer

## VERS 6 - 9 MOIS



*Il apprend à ramper !  
Ses mouvements commencent à reculer.*



*La préhension volontaire globale est bien acquise.  
L'enfant peut tenir 2 cubes dans ses mains mais  
si les cubes disparaissent, il ne les cherche pas.*

### Développement

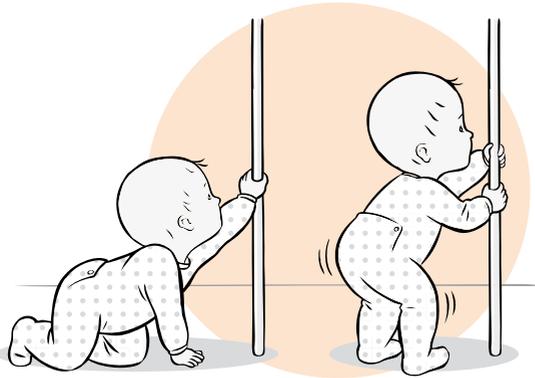
- La motricité évolue du rouler au ramper puis vers la position assise.
- La préhension s'affine.

### Activités

- Livres sensoriels en tissus, plastifiés, cartonnés
- Jeux de «Coucou, me voilà»
- Jeux d'empilement, d'emboîtement, gobelets gigognes
- Jeux dans le bain
- Culbutos
- Jeux d'activités sonores et lumineux

*Aux alentours de 8-9 mois, les premières difficultés de séparation apparaissent.*

## VERS 9 - 12 MOIS



*Il se met debout en se tenant aux meubles ou au parc, il tient quelques instants et il tombe...*

### Développement

- Bébé tient assis, se déplace, commence à se mettre debout en prenant appui.
- Il joue à jeter.
- Il imite les gestes (bravo...).
- Bébé double les syllabes et prononce ses premiers mots.
- Il tend un jouet.
- Ses gestes sont mieux maîtrisés et plus précis.



*Encastrement : il remet un rond dans le trou correspondant après démonstration de l'adulte.*

### Activités

- Livres, imagiers
- Jeux d'eaux
- Boîtes à transvaser
- Chariots, pousseurs, trotteurs
- Jeux de ballons
- Premiers jeux d'encastrement
- Parcours de motricité avec coussins, boudins à escalades
- Instruments de musique : tambourins, xylophone, bâtons de pluie...

## RECOMMANDATIONS



Le nourrisson a besoin de se sentir en sécurité. Celle-ci est apportée par l'attention et le regard que l'adulte porte sur lui.

Il a besoin de temps et d'espace, l'adulte ne doit pas être trop intrusif, afin de laisser l'enfant évoluer à son rythme.

Généralement, les sorties dans la nature sont recommandées dès le plus jeune âge en prenant les précautions nécessaires (habillage, biberon d'eau, changes complets...).

### LE YOUNPALA ⚠

*Installé dans le « youpala », l'enfant manque des étapes indispensables à son bon développement et ses échanges avec l'adulte sont limités.*

*Le youpala isole l'enfant tout en lui facilitant l'accès à des objets dangereux, le met en situation de risque et de chutes dans les escaliers.*

*Par ailleurs, cela peut entraîner une marche sur la pointe des pieds, une coordination malhabile et une instabilité à l'origine de chutes plus fréquentes et plus graves car l'enfant n'a pas appris à se protéger.*

*A l'inverse la victoire de ses premiers pas autonomes lui donnera confiance. Les « youpalas » sont interdits dans plusieurs pays.*



**CONSEIL GENERAL DE LA MARNE**  
Service Protection maternelle et infantile  
2 bis rue de Jessaint  
51038 Châlons-en-Champagne cedex  
tél : 03 26 69 52 71  
fax : 03 26 70 99 41  
courriel : [pmi@cg51.fr](mailto:pmi@cg51.fr)  
[www.marne.fr](http://www.marne.fr)

La Marne